

# POWER 3D

Nettoyant désinfectant surodorant

Produit d'entretien quotidien des sols. Laisse une odeur agréable grâce à la rémanence de ses parfums : agrume, floral et fraise.  
Bactéricide. Virucide. (voir au verso pour plus de détails )

### Mode d'emploi

Diluer de 0,5 à 1% dans l'eau.

Inutile de rincer sauf dans le cas de lavage de surfaces pouvant être au contact de denrées alimentaires où le rinçage est obligatoire.

### Désinfection :

Diluer de 1 à 3 %. Laisser agir 5 à 15 minutes.

Se référer aux normes ci-après selon l'action désinfectante souhaitée.

### Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 L  
carton de 12 flacons doseur de 1 L.

### Données techniques

- Aspect : liquide limpide vert
- pH : 6,5 - 7,5
- Densité : 0,99 - 1,01

### Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

*Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.*

### Stockage

Stocker à l'abri du gel.

### Sécurité selon FDS

Irritation cutanée, Catégorie 2. Irritation oculaire, Catégorie 2. Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1. Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2. Peut produire une réaction allergique (fraise / floral).

### Produit biocide TP 2

Substances actives biocides : chlorure d'alkyl diméthyl benzylammonium, CAS : 68424-85-1, 25 g/kg - alcool éthylique, 64-17-5, 25 g/kg.

### Date limite d'utilisation optimale :

**24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.**

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Formule déposée au centre Antipoison France :  
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

02-10-2023 Ind. 6



**NORMES****SOUCHES****BACTÉRICIDE**

EN CONDITIONS DE SAMÉTÉ

EN 1276

**1%**

5 min

20°C

Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa

EN 13697

**2%**

15 min

20°C

Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa

**VIRUCIDE**

EN CONDITIONS DE SALETÉ

EN 14476  
virus enveloppés\***3%**

15 min

20°C

Virus de la vaccine

**\*VIRUS ENVELOPPÉS**

autres souches couvertes par la norme

Virus de la Vaccine  
 Filoviridae  
 Flavivirus  
 Herpesviridae  
 Virus de l'hépatite B (VHB)  
 Virus de l'Hépatite C (VHC)  
 Virus de l'hépatite Delta (VHD)  
 Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)  
 Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)  
 Coronavirus  
 Paramyxoviridae  
 Virus de la rubéole  
 Virus de la rougeole  
 Virus de la rage  
 Virus de la grippe  
 Poxviridae